

Sous-section 5.—Commerce avec les États-Unis et les autres pays étrangers

L'importance relative du Royaume-Uni et des États-Unis dans le commerce du Canada depuis la Confédération jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale est analysée aux pages 419-20 de l'Annuaire de 1941.

Depuis le commencement de la guerre il y a eu une forte augmentation des importations en provenance des États-Unis. Dans une forte mesure cette augmentation reflète les dépenses de guerre du gouvernement fédéral. Le fort volume d'achats britanniques au Canada a aussi contribué à cette augmentation, vu que les États-Unis sont la source de beaucoup de pièces détachées et matières premières requises, de même que de machines-outils et autres équipements essentiels aux nouveaux genres de production. De plus, l'accroissement de l'activité industrielle qui a accompagné la guerre a augmenté le revenu national avec le résultat qu'il y a eu de plus grandes demandes de denrées de consommation, ce qui a également contribué à accroître les importations en provenance des États-Unis.

Bien que les importations canadiennes en provenance des États-Unis aient augmenté depuis le début de la guerre, cette augmentation n'a pas été aussi marquée que dans le cas des exportations, le pourcentage des augmentations pour 1944 comparativement à 1939 étant de 242.1 pour les exportations et de 191.3 pour les importations. Cependant, en 1945, les importations diminuent de 17 p.c. et les exportations, de 8 p.c. La situation du change avec ses développements depuis la guerre est décrite dans la section traitant de la balance des paiements internationaux (voir pp. 579-588.)

Un relevé de la valeur et de la proportion du commerce avec les États-Unis depuis 1886 est donné au tableau 6, pp. 524-526. Les denrées qui entrent dans notre commerce d'importation et d'exportation avec les États-Unis sont indiquées pour les années civiles 1942-45 aux tableaux 14 et 15, pp. 538-569.

Commerce canadien via les États-Unis.—Nos importations d'outre-mer via les États-Unis déclinent avec persistance depuis quelques années, principalement celles provenant de l'Empire Britannique. Ce déclin a suivi: (1) une propagande générale en faveur des ports maritimes et fluviaux du Canada; (2) des concessions additionnelles sur les marchandises importées sous le tarif préférentiel si elles nous parviennent directement. Dans tous les traités et accords commerciaux avec les pays étrangers il est stipulé que les marchandises, pour bénéficier pleinement des tarifs spéciaux, doivent être débarquées dans des ports maritimes ou fluviaux canadiens. Cette disposition a été abrogée en ce qui concerne le blé en vertu de l'accord commercial entré en vigueur le 1er janvier 1939 entre le Royaume-Uni et les États-Unis. De 1920 à 1939, nos importations via les États-Unis diminuent de 9.5 p.c. à 2.7 p.c. des importations canadiennes totales d'outre-mer. Pendant la guerre, la situation change: elles passent de 4.6 p.c. en 1940 à 21.8 p.c. en 1944.

La proportion d'exportations canadiennes outre-mer via les États-Unis décline considérablement de 1927 à 1938, les pourcentages, par année financière, étant les suivants: 1927, 39.4; 1930, 33.7; 1932, 18.7; 1935, 16.7; 1936, 18.4; 1937, 16.6; 1938, 11.4; et pour l'année civile 1939, 10.8. En raison des conditions de guerre elles augmentent de 14.4 p.c. en 1940 à 43 p.c. en 1943, mais déclinent en 1944 à 30.7 p.c.